



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Lutte contre l'islamisme

Question au Gouvernement n° 1024

Texte de la question

LUTTE CONTRE L'ISLAMISME

Mme la présidente . La parole est à M. Nicolas Meizonnet.

M. Nicolas Meizonnet . Alors que notre pays vient de commémorer le triste dixième anniversaire du Bataclan, l'islamisme progresse partout et s'impose comme le véritable défi de notre civilisation. (« Oh là là ! » sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.) En France, il est le fruit de l'immigration massive et du renoncement des gouvernements successifs au modèle de l'assimilation. Dans l'école de la République, l'islamisme continue de s'exprimer par des pressions, menaces et violences grandissantes à l'encontre des professeurs qui défendent la laïcité. Dans les établissements pénitentiaires, il prospère, à tel point que Salah Abdeslam a pu, très récemment, tenter d'organiser un attentat depuis sa cellule. Jusque dans nos campagnes, le fondamentalisme islamiste gagne du terrain chaque jour. Chez moi, à Vauvert, dans le Gard, j'ai dû intervenir auprès des autorités pour empêcher la venue de l'un de ces prêcheurs de haine ; pour cela, j'ai été menacé.

Mme Hanane Mansouri . Bravo !

M. Nicolas Meizonnet . Il se répand aussi dans certains médias et partis politiques, où clientélisme et complaisance créent les conditions parfaites pour que s'étende l'influence des Frères musulmans.

Alors que certains tentent de tirer la sonnette d'alarme, d'autres leur collent une cible sur le front. Quand l'Ifop publie un sondage qui devrait nous tous inquiéter, montrant notamment que 42 % des jeunes musulmans de 15 à 24 ans ont de la sympathie pour les mouvances islamistes et que 57 % estiment que la charia doit l'emporter sur les lois de la République,...

Mme Farida Amrani et M. Paul Vannier . C'est faux !

M. Nicolas Meizonnetdeux députés de La France insoumise ont mis en cause l'Institut, qui s'est vu contraint de déposer plainte. Refuser de voir cette réalité, c'est refuser de combattre. Refuser de combattre, c'est s'assurer de la défaite. Le Rassemblement national est le seul à...

Mme Mathilde Feld et Mme Marie Mesmeur . Être raciste, oui !

M. Nicolas Meizonnetproposer un arsenal législatif capable d'éradiquer l'islamisme. (*Exclamations sur quelques bancs du groupe LFI-NFP.*)

M. François Cormier-Bouligeon . C'est cela !

M. Paul Vannier . Vous êtes les complices de Daech !

M. Jean-Philippe Tanguy . Vous vous sentez concernés ?

M. Nicolas Meizonnet . Quand le gouvernement fera-t-il preuve de la détermination nécessaire et suffisante pour enrayer la croissance de cette idéologie mortifère ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes RN et UDR. – M. Rodrigo Arenas et Mme Mathilde Panot s'exclament.*)

Mme la présidente . La parole est à Mme la ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur.

Mme Hanane Mansouri. La chance !

Mme Marie Mesmeur. Vos attaques sexistes, ça suffit !

Mme Marie-Pierre Vedrenne, *ministre déléguée auprès du ministre de l'intérieur* . Vous avez raison de souligner que la menace terroriste est de plus en plus endogène. Elle frappe et implique des personnes de plus en plus jeunes, comme l'a montré le dernier attentat qui a été déjoué. Le gouvernement lutte contre cette radicalisation violente et contre le terrorisme depuis 2015, notamment depuis 2017, dans le cadre du maintien de l'ordre républicain. En 2019, nous avons traité la question du séparatisme, pour qu'il soit possible de vivre côté à côté au sein de la République. Nous avons imposé des règles relatives à la neutralité religieuse dans les services publics et instauré des dispositifs de lutte contre le séparatisme dans la loi d'août 2021 visant à conforter le respect des principes de la République.

Vous soulevez la question de l'entrisme, c'est-à-dire d'une forme de séparatisme qui ne dit pas son nom, qui endosse les habits de la République mais essaie, de manière diffuse, de promouvoir une loi religieuse qui s'imposera finalement à tous. Le gouvernement vous rejoint quant à la nécessité de lutter contre ce phénomène ; il y travaille.

M. Yoann Gillet . Lâchez vos fiches !

Mme Marie-Pierre Vedrenne, *ministre déléguée* . Récemment, à l'Assemblée nationale, le premier ministre nous a appelés à travailler à la troisième phase de la lutte contre l'islam politique. En la matière, il existe trois problèmes distincts : la radicalisation violente, le séparatisme et l'entrisme. Nous étudions en ce moment la question suivante : le dispositif juridique existant est-il suffisant ? Faut-il une nouvelle disposition législative, faut-il donner une nouvelle impulsion à la lutte contre l'islamisme ?

En attendant, des préfets prennent leurs responsabilités tous les jours, dans tous les territoires de la République. En application de la loi confortant le respect des principes de la République, ils procèdent à la dissolution d'organisations et à la fermeture de structures. De même, nous procédons à des expulsions et à la reconduite d'étrangers en situation irrégulière adeptes de cette théologie nauséabonde, nuisible à l'avenir de la République. (M. Éric Martineau applaudit.)

M. Yoann Gillet . Les islamistes tremblent !

Données clés

Auteur : [M. Nicolas Meizonnet](#)

Circonscription : Gard (2^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1024

Rubrique : Terrorisme

Ministère interrogé : Intérieur (MD)

Ministère attributaire : Intérieur (MD)

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 26 novembre 2025

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 26 novembre 2025